

ARRETE PORTANT DECLARATIONS DE CREATIONS OU DE VACANCES D'EMPLOIS N° 2018-32

La Présidente du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Guadeloupe,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, notamment les articles 14, 23 et 41;

Vu les déclarations de créations ou de vacances d'emplois de catégories A, B et C transmises par les collectivités territoriales et établissements publics affiliés ou non au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale ;

ARRETE

ARTICLE 1 : Les déclarations de créations ou de vacances d'emplois de catégorie A, B ou C sont arrêtées conformément au tableau suivant qui comporte **18 déclarations** :

- Pour la catégorie A : 5
- Pour la catégorie B : 1
- Pour la catégorie C : 12

ARTICLE 2 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à Monsieur le Préfet de la Région Guadeloupe, à Monsieur le Sous-Préfet de l'arrondissement de Pointe-à-Pitre et à Monsieur le Représentant de l'Etat auprès des collectivités territoriales de Saint-Martin et Saint-Barthélemy.

ARTICLE 3 : La Présidente certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa notification, sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication.

ARTICLE 4 : Le présent arrêté est affiché et transmis conformément aux dispositions de la loi susvisée.

Transmis en Préfecture

le 07-09-18

Fait à Basse-Terre, le 05/09/2018

La Présidente

Denise BLEUBAR



Collectivités territoriales, Etablissements Publics	GRADE	Intitulé du poste	Motif de la vacance	Temps de travail	Descriptif du poste	N° ENREG.
Commune de Gosier	ADJOINT TECHNIQUE	Responsable périscolaire	Mutation interne	30 H 00	Construit et propose le projet pédagogique concernant l'animation périscolaire dans l'école, en lien avec le projet éducatif de la ville et le projet d'école. Organise et coordonne les temps d'animation. Participe à la mise en œuvre du projet éducatif de territoire.	1113
Commune de Gosier	ADJOINT TECHNIQUE	ATSEM	Mutation interne	35 H 00	Assiste le personnel enseignant pour l'accueil, l'animation et l'hygiène des jeunes enfants. Prépare et met en état de propreté les locaux et le matériel servant directement aux enfants. Participe à la communauté éducative.	1114
SIPGAP	ADJOINT TECHNIQUE	Agent Technique polyvalent	Retraite	35 H 00	Agent polyvalent. Domaine d'intervention : Plomberie, Electricité, Maçonnerie, Petite maintenance, entretiens locaux etc.	1115
CCAS de Baie-Mahault	ADJOINT ADMINISTRATIF	Coordinateur social	Détachement ou intégration directe	28 H 00	Coordinateur au service de la cellule du portage de repas	1116
Communauté d'Agglomération CAP EXCELLENCE	TECHNICIEN	Directeur du Pôle territorial de Baie- Mahault à la DGASC	Fin de contrat	35 H 00	Pilote l'activité du Pôle Territorial sur les plans technique, administratif et organisationnel. Décline à l'échelle du territoire communal les politiques et projets de la Communauté d'Agglomération en matière de gestion des déchets, d'environnement et de cadre de vie, en lien avec les directions et services communaux. Planifie,	1117

					l'approvisionnement en matériels et fournitures nécessaires au fonctionnement du Pôle, veille à leur bonne utilisation et à leur entretien. Veille au respect des règles d'hygiène et de sécurité des biens et des personnes lors des interventions. Assure la veille technique et réglementaire dans le domaine de la gestion des déchets et de la propreté – Propose et s'assure du bon déroulement du plan de formation du personnel du Pôle. Intègre le Pôle dans la politique communautaire de respect de l'environnement et de sensibilisation de la population au développement durable. Réalise le bilan, fixe les objectifs, évalue les agents sous sa responsabilité dans le cadre de l'entretien professionnel.	
Commune de Morne-à-l'Eau	ADJOINT TECHNIQUE	Agent d'entretien des locaux	30 H 00		Nettoyage des locaux administratifs, techniques ou spécialisés. Tri et évacuation des déchets courants. Contrôle de l'état de propreté des locaux. Entretien courant et rangement du matériel utilisé. Contrôle de l'approvisionnement en matériel et produit. Participation à l'agencement des locaux	1118
Conseil Régional	ADJOINT TECHNIQUE	Assistant d'outils de	35 H 00	Fin de contrat	Paramétrer et administrer les applications métiers de la collectivité et assurer	1119

CENTRE DE GESTION
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE GUADELOUPE
BP 465, Avenue Paul LACAVE - Petit-Paris
97 100 BASSE-TERRRE
Tél : 0590 99 45 00 Fax : 0590 99 45 21
Site Internet : <http://www.cdg971.com>

			gestion administrative et financière				l'assistance aux utilisateurs et usagers. Développer les téléprocédures de dépôt de dossiers en ligne.	
Conseil Régional	ATTACHE	Chargé de communication	Fin de contrat	35 H 00		Rédiger les discours, les communiqués et les dossiers de presse, les mots du président, les articles et autres contenus rédactionnels dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie de communication régionale. Assurer la cohérence entre les différents supports de communication.	1120	
Commune de Désirade	ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	Agent technique polyvalent	création de poste	31 H 00		Effectuer l'enchaînement des travaux nécessaires au nettoyage et à l'entretien des surfaces et locaux d'un établissement d'enseignement. Effectuer des tâches de gestion matérielle de l'école.	1121	
Conseil Départemental	ATTACHE	Charge de mission risques majeurs	Mutation externe	35 H 00		Le chargé de mission assiste le Directeur dans le cadre de la définition et de la mise en œuvre des orientations de la collectivité dans le domaine des risques majeurs et de la stratégie globale de réduction de la vulnérabilité des territoires. Le chargé de mission participera à l'élaboration, au suivi et à la mise en œuvre des projets dans les domaines de la prévention et de la gestion des risques majeurs (naturels, technologiques et sanitaires).	1122	
Conseil Départemental	ATTACHE PRINCIPAL	Chargé de mission	Mutation externe	35 H 00		Le chargé de mission assiste le Directeur dans le cadre de la définition et de la	1123	

CENTRE DE GESTION
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE GUADELOUPE
BP 465, Avenue Paul LACAVE - Petit-Paris
97100 BASSE-TERRE
Tél : 0590 99 45 00 Fax : 0590 99 45 21
Site Internet : <http://www.cdg971.com>

	risques majeurs					
Commune de Basse-Terre	ADJOINT D'ANIMATION	Agent d'animation	Détachement ou intégration directe	20 H 00	Encadrement d'enfant durant la pause méridienne	1124
Commune de Basse-Terre	ADJOINT D'ANIMATION	Agent d'animation	Fin de contrat	30 H 00	Encadrement durant la pause méridienne	1125
Commune de Basse-Terre	ADJOINT D'ANIMATION	Entretien des locaux	Fin de contrat	35 H 00	Entretien des locaux	1126
Commune de Basse-Terre	ADJOINT TECHNIQUE	Entretien des locaux	Détachement ou intégration directe	20 H 00	entretien des locaux	1127
Commune de Basse-Terre	ADJOINT TECHNIQUE	Entretien des locaux	Détachement ou intégration directe	30 H 00	entretien des locaux	1128
Conseil Départemental	INGENIEUR	Charge de mission risques majeurs	Mutation externe	35 H 00	Le chargé de mission assiste le Directeur dans le cadre de la définition et de la mise en œuvre des orientations de la collectivité dans le domaine des risques majeurs et de la stratégie globale de réduction de la vulnérabilité des	1129

CENTRE DE GESTION
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE GUADELOUPE

BP 465, Avenue Paul LACAVE - Petit-Paris

97100 BASSE-TERRRE

Tél : 0590 99 45 00 Fax : 0590 99 45 21

Site Internet : <http://www.cd971.com>

Conseil Régional	ATTACHE	Chargé de mission aux affaires foncières	Mutation interne	35 H 00	<p>territoires. Le chargé de mission participera à l'élaboration, au suivi et à la mise en œuvre des projets dans les domaines de la prévention et de la gestion des risques majeurs (naturels, technologiques et sanitaires).</p> <p>Apporter une expertise juridique et participer à l'ensemble des missions exercées par l'unité des affaires foncières.</p> <p>Travailler avec l'ensemble du personnel de l'unité pour assurer et instruire en étroite collaboration avec les chefs de projet et chargés d'opérations, les dossiers d'acquisition foncière préalable à la réalisation des projets routiers.</p>	1130
------------------	---------	--	------------------	---------	---	------

LA PRESIDENTE



CENTRE DE GESTION
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE GUADELOUPE

BP 465, Avenue Paul LACAVE - Petit-Paris
97 100 BASSE-TERRE

Tél : 0590 99 45 00 Fax : 0590 99 45 21

Site Internet : <http://www.cdg971.com>